



# Signature de la Charte de la Bijouterie Joaillerie française

Vendredi 23 septembre 2011

## Intervention d'Eric BESSON,

Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique  
auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur le Président de l'Union Française de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie, des Pierres et des Perles,  
Madame la Présidente déléguée,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous ce matin pour évoquer l'importance de ce secteur industriel qu'est la bijouterie joaillerie, ainsi que les grands enjeux auxquels vous êtes confrontés, et sur lesquels l'Etat continuera de vous soutenir.

### 1. L'importance du secteur industriel de la bijouterie joaillerie tout d'abord

Quand on évoque le champ de compétences d'un Ministre de l'Industrie, beaucoup ignorent que le secteur de la bijouterie-joaillerie en fait partie.

Or, la bijouterie-joaillerie est un secteur industriel important :

- **en termes d'emplois** : plus de 9000 salariés en France, principalement en Ile-de-France et en région lyonnaise ;
- **en termes d'image pour la France** : les grandes marques de bijouterie-joaillerie sont connues dans le monde entier et font la réputation de la France ;
- **en termes de savoir-faire** : beaucoup de vos maisons, comme celle d'Olivier MELLERIO, que je salue - et qui est à la tête de la plus ancienne société familiale de joaillerie d'Europe ! - sont des centres d'excellence. J'ai pu mesurer tout à l'heure encore, en visitant vos ateliers, la grande qualité de la formation dispensée à l'Ecole de la rue du Louvre. Cette formation exigeante permet de perpétuer une tradition d'excellence dans les métiers de la main.

Mais si votre industrie est **une industrie d'excellence**, importante pour l'économie française et pour l'image de la France, elle est également confrontée à **des enjeux lourds** qui créent, je le sais, de vraies inquiétudes.

Votre secteur se caractérise tout d'abord par un **tissu industriel très fragmenté**, composé de très petites entreprises, aux capacités financières restreintes et qui exportent souvent beaucoup moins qu'elles ne le souhaiteraient. Le niveau d'exportation, bien qu'en progression (50 % des ventes en 2010 contre 31 % en 2005), reste faible. Je sais que la création de votre Union nationale, qui est l'héritière directe de la Corporation des orfèvres fondée au 13<sup>ème</sup> siècle, aide à la structuration de votre industrie, mais beaucoup d'entreprises restent d'une taille trop petite. Des rapprochements d'entreprise pourraient être étudiés, j'y reviendrai.

Votre industrie a également du affronter **la crise de 2008-2009** - baisse de la demande de bijoux, envolée des cours de l'or -, qui aura été particulièrement sévère en ce qui vous concerne avec une diminution du chiffre d'affaires pouvant aller jusqu'à 60 % pour certains sous-traitants.

# Signature de la Charte de la Bijouterie Joaillerie française

Votre secteur doit enfin s'adapter à un environnement dont les grandes lignes évoluent fortement ces dernières années : montée en puissance d'une concurrence internationale de qualité, nécessité d'une industrialisation accrue des processus, développement de la vente en ligne, exigence accrue des donneurs d'ordre, évolutions réglementaires nombreuses.

## 2. L'action du Gouvernement en faveur de l'industrie de la bijouterie et de la joaillerie

Dans ce contexte, le Gouvernement s'est mobilisé depuis 2007 pour aider votre secteur à rester un secteur d'excellence, performant et rentable. Trois actions principales ont été menées.

D'abord et à titre principal, un plan d'action pour renforcer la compétitivité de la filière, d'un montant total en agrégeant les différentes actions de 1 million d'euros et financé à 50 % par l'Etat. C'est ce plan, baptisé « Impulsion 2010-2011 », dont vous venez, Frédéric MATHON, de dresser le bilan de manière très précise.

Je n'y reviendrai donc pas, mais je crois que ce plan « Impulsion 2010-2011 » a véritablement permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle de vos entreprises, de renforcer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, d'accentuer l'effort mis sur l'innovation, et de mieux prendre en compte les exigences du développement durable. Il a surtout permis la naissance d'une véritable démarche partenariale, associant tous les acteurs.

Autre action suscitée par ce Gouvernement et qui est un prolongement de ce Plan d'action, la Charte de la Bijouterie Joaillerie française, que nous venons de signer il y a quelques minutes. Cette Charte s'inscrit dans cette même logique : une logique partenariale, destinée à améliorer la compétitivité de la filière.

Par le partage d'information régulier entre donneurs d'ordres, fabricants et bijoutiers, auquel vous vous engagez aujourd'hui, vous enclenchez en effet par le biais de cette Charte une dynamique de filière, efficace et durable. Il s'agit d'identifier des actions communes au service de l'innovation et de l'excellence pour votre secteur. La constitution d'un comité propre à votre filière, pourrait sans doute favoriser cette réflexion collective. Il faudra néanmoins veiller à l'articuler avec les travaux du Comité stratégique de filière mode et luxe, que j'ai installé le 14 mars dernier.

Autre action du Gouvernement afin de vous aider dans vos efforts : un soutien spécifique à l'export.

La croissance se conquiert sur les nouveaux marchés. Les consommateurs issus des classes moyennes et aisées de ces pays représentent un marché potentiel très important. Il est indispensable d'encourager notre secteur de la bijouterie joaillerie dans cette bataille de l'exportation.

C'est pourquoi, dans le cadre d'un appel à projets pour soutenir la compétitivité des industries du luxe, le Ministère de l'Industrie a retenu le projet, porté par votre organisation, de promotion d'un label « Joaillerie de France » aux Emirats Arabes Unis. Concrètement, il s'agit de mettre en commun les efforts d'une dizaine d'artisans créateurs, détenteurs de ce label, pour s'implanter dans ce pays, en présentant une collection de bijoux homogène et diversifiée. J'ai bon espoir que ce projet, qui représente un investissement d'1 million d'euros, soutenu là aussi à près de 50 % par la DGCIIS, se concrétise par un beau succès commercial dans cette région du Golfe.

Dernier axe enfin de l'action de ce Gouvernement : un accompagnement quotidien du Ministère de l'Industrie sur les aspects réglementaires.

## Signature de la Charte de la Bijouterie Joaillerie française

Les dispositions réglementaires jouent, plus que dans d'autres secteurs industriels encore, un rôle important dans votre activité. Mes services sont là pour vous accompagner dans l'évolution de cette réglementation. C'est actuellement le cas avec les décrets et arrêtés qui vous permettront prochainement d'apposer **des poinçons au laser** sur vos bijoux, en lieu et place des poinçons mécaniques.

C'est aussi le cas avec **la réglementation REACH**, qui régit l'usage des substances dangereuses et vous conduit, en ce moment même, à travailler sur les problématiques du cadmium et du plomb et de leur utilisation raisonnée dans les bijoux. Soyez assurés que **mes services et mon cabinet sont à votre écoute** pour faire valoir auprès des instances européennes les contraintes et impératifs de vos professions.

Voilà ce que je souhaitais vous dire en quelques mots. Le Gouvernement sait que vous êtes une industrie stratégique, tout aussi stratégique que les industries plus « traditionnelles » comme l'automobile, la chimie ou la sidérurgie. Les pouvoirs publics sont là pour vous soutenir sur toutes les dimensions de votre compétitivité, que ce soit en interne ou à l'export.

Je sais que de votre côté vous réfléchissez **aux contours d'un nouveau plan d'action 2012-2013**. Je vous y encourage et je vous invite à poursuivre vos échanges avec la DCGIS pour en préciser les modalités de mise en œuvre. Dans mes échanges avec les uns et les autres, j'ai entendu parler d'idées qui me paraissent intéressantes : aider au regroupement ou au rapprochement des petites entreprises du secteur, aider dans la recherche de locaux appropriés dans les grandes villes... Autant de pistes qui pourraient être des axes du nouveau Plan d'action 2012-2013.

Je vous remercie de votre attention.